

Douzième année, Numéro 25, printemps-été 2017 publiée en été 2017

## **Force et portée de l'interpellation directe dans le récit viatique**

**ALAVI Farideh**

Maître de conférences

Université de Téhéran

**E-mail: falavi@ut.ac.ir**

**POURMAZAHERI Afsaneh**

Doctorante

Université de Téhéran

**E-mail: pourmazaheri@ut.ac.ir**

(Date de réception: le 12 juillet 2016 – Date d'approbation: le 02 avril 2017)

### **Résumé**

Foncièrement hétérogène et impliquant fortement le lecteur potentiel ou réel en tant que co-énonciateur, le récit viatique offre un terrain propice à l'analyse des aspects dialogaux (locuteur/allocutaire) du récit. Le dialogue interlocutif effectué entre l'auteur et le lecteur facilite la fonction phatique et ramène le lecteur à porter des jugements ou à réagir à la suite de la question ou de l'interpellation du locuteur. Dans la présente étude, les enjeux du phénomène de l'interpellation sont étudiés à l'aide des approches proposées par Bronckart et Charaudeau. Aussi, la fonction conative et la question de la performativité au sein du récit de voyage sont-elles prises en compte. Sachant que la pragmatique tropique et la rhétorique de l'énoncé font partie des astuces utilisés par les voyageurs pour contourner ou camoufler l'informativité pragmatique de certaines données référentielles, notre étude aborde la question en se basant sur les concepts de "trope illocutoire" et "loi d'informativité" et la question de la préterition développées par Ducrot. Notre corpus de travail recouvre les cinq récits de voyageurs français (choisis aléatoirement) rédigés suite à un séjour en Iran pendant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

**Mots clés:** Récit Viatique, Fonction Conative, Interpellation, Performativité, Pragmatique Tropique, Informativité, Trope Illocutoire.

## Introduction

Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup>me siècle, «L’Iran si loin, si proche»<sup>1</sup> se présente aux yeux des voyageurs français sous un jour ambivalent. L’amélioration des conditions de voyage ouvre un nouvel horizon à la littérature: celui des récits de voyage qui incitent encore davantage l’intérêt du lecteur pour ces terres inconnues. Dans «"Napoléon en Perse": genèse, perspectives culturelles et littéraires de la mission Gardane (1807-1809)», David Vinson révèle comment les «missions diplomatiques vers l’empire perse qui se conjuguent et dialoguent avec les grands voyages d’explorations (au sens large) et les expéditions religieuses ou commerciales [...] s’affirment donc comme les principaux moyens de pénétration et les vecteurs essentiels du dialogue culturel» (2009: 875-876). Afin de finaliser le traité de Finkenstein, explique-t-il, les français devaient «[s]’attacher à observer sous le rapport des arts, de l’industrie, des productions et du commerce, l’intérieur du pays où [ils résidaient]» (*Ibid*, p.885). En effet, «toute une culture populaire se révèle alors aux lecteurs des récits de voyage des membres de la mission» (*Ibid*, pp. 887-888) De la sorte, une collection de traditions populaires et religieuses, de différentes formes d’expressions artistiques, sont saisis par les auteurs français des récits de voyage comme Claude Mathieu comte de Gardane, J.M. Tancoigne, Adrien Dupré, Rémy Aucher Eloy, Pierre-Amédée Jaubert qui s’imprègnent insensiblement de l’âme perse. Tel sera notre corpus de travail qui recouvre les cinq récits de voyages des voyageurs français cités ci-dessus. Certes dans leurs textes factuels (et non pas fictifs), la référentialité et la force conative prévalent sur les textes marqués a priori par la fictionalité (G. Philippe, 2005:88).

Considérant cette littérature viatique comme terrain propice à l’analyse des aspects dialogaux (locuteur/allocutaire) du récit, l’article présent s’intéresse particulièrement aux enjeux du phénomène de l’interpellation à

---

1. Allusion à l’œuvre de Jean-Claude Voisin intitulée *L’Iran si loin, si proche*, publié par Riveneuve éd., juin 2015.

l'aide des approches proposées par Bronckart et Charaudeau. L'interpellation «trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif» (Jakobson, 1970: 216) et, du point de vue morphosyntaxique et phonologique, «s'écarte des autres catégories nominales et verbales» (*Ibidem.*). L'opposition formulée par Jakobson entre les phrases impératives et déclaratives est celles dont est issue la distinction systématisée par Austin entre un énoncé performatif et constatif. L'interpellation en tant que garant du maintien du contact entre le locuteur et l'allocutaire, possède une fonction phatique. Dans la pragmatique de l'interaction verbale, les phatiques sont les marqueurs discursifs dont la responsabilité est le maintien du contact et celui des mécanismes de «synchronisation interactionnelle» (Kerbrat-Orecchioni, C., 1990).

Avec les «appareils langagiers» de Charaudeau (1983), on passe des fonctions du langage aux «archétypes discursifs» formulés par Bronckart (1993). Le modèle proposé par Charaudeau comprend trois parties: énonciative, argumentative et narrative. L'appareil énonciatif, responsable du statut des locuteurs et de leurs rapports, s'approche du discours interactif proposé par Bronckart. L'appareil argumentatif, chargé de l'organisation du monde discursif en appliquant les réflexions cognitives, n'est rien d'autre que le discours expositif-théorique. L'appareil narratif, désigné pour la conception de l'univers discursif, des actions et des qualifications humaines équivaut chez Bronckart à deux archétypes: le récit et la narration. Le modèle de Charaudeau est issu de celui de Benveniste et de Jakobson. Son appareil énonciatif contient quatre composantes définies «en termes de comportements langagiers» (Charaudeau 1983: 60).

- L'énonciatif polémique indique une conduite allocutive impliquée par le destinataire

- L'énonciatif situationnel se résume en un acte élocutif autour du sujet énonciateur

- L'énonciatif textuel et intertextuel désignent tous deux un acte délocutif basé sur le propos énoncé.

Pour ce qui relève de l'interpellation et de l'adresse, l'énonciatif polémique est le plus adapté à notre objectif de travail. Nous aurons donc affaire à une série d'actes qui servent à fonder un contact avec autrui et qui mettent en valeur la fonction conative du langage.

### **1. La prééminence de la fonction conative**

«Plus que pour d'autres formes littéraires peut-être, le récit de voyage se soucie de son lecteur.» (Gannier, 2001: p. 8) Le processus de l'adresse, ou l'interpellation, relève de la fonction conative du langage. L'énoncé, censé agir sur l'allocutaire, est centré sur le destinataire. L'adresse s'avère très importante lorsqu'un discours tente d'éveiller l'attention ou que le locuteur veut s'assurer de la bonne transmission de son énoncé. Du point de vue du dialogisme bakhtinien, il faut considérer tous les énoncés dotés d'un principe d'adresse. Le phénomène d'adresse comprend donc les formes linguistiques qui remontent explicitement ou implicitement à l'allocutaire ou ce que l'on peut aussi appeler le destinataire ou le co-énonciateur. Entre l'acte de voir et celui de lire, il y a une sorte de complicité. Le voyageur est un guide pour son allocutaire. De son côté, le lecteur, lui aussi complice du voyage, se met symétriquement à la place du voyageur pour se rapprocher le plus possible du locuteur et de l'univers décrit. Ainsi, le récit de voyage se construit-il avec la collaboration du lecteur. Celui-ci n'est pas supposé être inerte devant le texte. Il doit imaginer, réagir, juger, poursuivre sa lecture. La fonction phatique est donc souvent vérifiée. (*Ibid.*, p. 16) Le lecteur n'est assurément pas un être unique et prévisible. En lisant des récits de voyages, il adopte une attitude correspondant à son époque et à ses aspirations:

Cette attente existe bien, et constitue l'un des versants de ce qu'on appelle un genre littéraire. L'autre versant étant l'intériorisation de cette même norme par les écrivains. L'attente n'est pas la même aujourd'hui qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. Les textes eux-mêmes ne changent pas mais on les lit avec des yeux différents. (Todorov, 1997:133)

L'identification du lecteur nous permet de mieux comprendre les choix de l'auteur. Le lecteur potentiel est souvent défini dans la préface ou au début de la relation. Cette désignation pose le problème de la pragmatique du discours dans une situation d'énonciation définie, qui lui donne une portée particulière. Car elle définit un "groupe générique" (Maingueneau, 2004:86) c'est-à-dire un lecteur-récepteur d'un genre défini qui influe également sur le genre et les détails apportés au texte.

A part cette fonction d'interpellation, l'adresse est majoritairement impliquée dans la fonction conative du langage (Jakobson, 1968). Du point de vue grammatical et lexical, l'adresse comprend les pronoms et les syntagmes nominaux, les propositions relatives déterminatives ou restrictives et les quantifieurs qui déterminent le lien à l'intérieur d'un procédé d'interaction.

Les destinataires des récits viatiques sont fermement mêlés aux textes en tant que co-énonciateurs. La superposition des points temporels surtout celle du présent de l'indicatif garantit la simultanéité entre le temps de la narration principale et celui de l'énonciation. La présence du discours dialogal et donc dialogique est indispensable lorsque la question de l'interpellation, l'adresse et l'existence d'un destinataire est en jeu, tout particulièrement dans les récits de type épistolaire.

Dans les récits viatiques le pronom personnel «je», sujet qui se déplace dans l'espace-temps réel et fictif, est lié à un pronom de deuxième personne objet «tu» ou «vous» marqué par la fixité spatio-temporelle. Au cours de la lecture, l'allocutaire accompagne l'énonciateur dans son périple. Par l'intermédiaire du récit et à l'aide du processus de l'adresse directe, l'énonciateur contribue d'avantage à l'intégration et à la concrétisation du texte auprès du co-énonciateur en minimisant la distance entre lui-même et ce dernier, d'où les exemples suivants:

Cette région est entourée de murailles et de tours, et ressemble exactement aux gravures de Jéricho que l'on voit dans les Bibles. Cette

## 12 Plume 25

ville est sujette aux tremblements de terre. Les portes ne ferment pas ici avec des serrures, mais avec des cadenas. Si vous avez besoin d'une table ou d'un banc, les menuisiers apportent chez vous un billot et leurs outils, et travaillent sous vos yeux (Claude Mathieu comte de Gardane, 1807-1808: 40)

Quand on quitte la cour de Perse, le Roi vous fait des présents. Cet usage est ancien dans l'Orient. La Momie ou gomme de Laër a, dit-on, de rares propriétés. (Ibidem.)

Quand on quitte la cour de Perse, le Roi vous fait des présents. Cet usage est ancien dans l'Orient. La Momie ou gomme de Laër a, dit-on, de rares propriétés: on en retire d'un rocher huit à dix ans ; le tout est réservé pour le roi. La grotte est scellée. (Ibid., 1808: 79)

Le gouvernement de la Perse est une monarchie purement despotique. Le poète Saâdi, dans une des histoires de son Gulistân, fait dire à un visir: « Celui qui ne pense pas comme le prince, lave ses mains dans son propre sang. Si le roi disait en plein jour qu'il fait nuit, il faudrait s'écrier: « Voilà la lune et les étoiles! » Ces maximes trouveraient peu de partisans chez les amis du gouvernement constitutionnel. Mieux que toutes les réflexions que je pourrais faire, elles vous peindront l'immense étendue de l'autorité d'un monarque persan. (J.M. Tancoigne, 1819: 280)

La fonction conative se sert également de l'impératif avec pour objectif d'inviter l'allocataire à se rallier à l'énonciateur-voyageur. L'énoncé à l'impératif, dénotant un fait qui doit être accompli, est différent de l'énoncé assertif car celui-ci concerne les faits vrais ou faux. C'est précisément à l'aide de l'impératif que le locuteur fait participer l'interlocuteur dans la construction de l'énoncé. Il s'agit d'une description qui fait entrer en interaction l'énonciateur et l'allocataire dans une collaboration de la production d'une séquence descriptive. L'allocataire assiste à la concrétisation de l'image à l'aide des éléments que le locuteur introduit peu à peu dans la description. Ce procédé est défini en tant que «description-

recette» par Philippe Hamon dans son ouvrage, *Introduction à l'analyse du descriptif* (Hamon, 198: 62, 101, 203).

L'emploi de l'impératif est un cas particulier dans l'énoncé viatique qui possède ses propres fonctionnements. Il est aussi nommé «performatif primaire» par opposition aux «performatifs explicites» comme «je t'ordonne de + infinitif». Contrairement à l'usage oral de l'impératif, dans un contexte écrit, en l'occurrence dans le récit de voyage, il induit une interprétation tout à fait différente. Etant donné qu'il est impossible de réaliser effectivement des actes dénotés, les énoncés impératifs du récit viatique possèdent une caractéristique performative car, à partir du moment de la lecture, les actes sont considérés comme étant accomplis. L'énonciation de telles injonctions est donc performative puisque l'accomplissement des actions désignées a lieu dès que les énoncés sont lus. Benveniste, dans *Problèmes de linguistique générale* n'accepte pas la classification de performatifs primaire et explicite ; un énoncé jussif, lorsque prononcé dans un contexte réel entre les interactants de la communication, a des effets empiriques et immédiats sans être forcément un acte en soi. L'impératif est doté d'une force illocutionnaire prescriptive mais dans un contexte qui est le nôtre, il peut montrer une grande performativité. Le performatif est donc considéré comme le parangon de la transparence idéale car on y remarque une conformité presque parfaite des actes et des mots. Dans les récits viatiques, la frontière entre les énoncés à la forme impérative dont la valeur illocutionnaire est plutôt promissive et ceux ayant une valeur jussive ou exercitive est très mince et des fois leur distinction s'avère très difficile ou peu importante. Néanmoins, dans les exemples qui suivent, c'est la première catégorie qui s'impose:

Avant de vous instruire de ce que nous y avons observé jusqu'à ce jour, permettez-moi de vous donner, pour la dernière fois, les détails ordinaires de notre route depuis le 30 novembre jusqu'au 4 décembre.  
(J.M. Tancoigne, 1819: 184)

Voyez par quelle succession d'évènements la Perse tomba au pouvoir des Arabes. Ce fut vers l'an 632 de l'ère vulgaire que s'opéra cette conquête, et les califes la conservèrent pendant près de deux siècles. [... et il continue encore 20 pages à décrire la Perse de l'époque islamique] (Ibid.: 245)

J'ai su depuis que le gouvernement persan avait eu de bonnes raisons pour ne pas sévir contre les Kérendiens ; car le récit qu'on vient de lire est le rapport officiel, qu'Hadj-Mirza-Aghassi, premier ministre, habitué à tromper son maître sur toutes choses, avait fait à Méhémed-Châh sur cet évènement, ce qui veut dire qu'il n'y avait pas un mot de vrai. C'est cependant le récit qui a été inséré dans les Annales persanes par le Tévarik-neuvis (historiens) des Kadjars, pour servir plus tard de document à l'histoire de leur dynastie. [...] Ajoutez à cela qu'il est fort difficile de savoir ce qui se passe en Perse, par suite du manque de journaux [...] (Adrien Dupré, 1807-1809: 66)

Les passages qui précèdent exemplifient clairement ce qui est en rigueur dans la presque totalité des occurrences performatives du texte viatique. Cependant il arrive également que l'énoncé impératif ait la même valeur jussive ou exercitive utilisée dans le langage oral. C'est surtout dans le cas suivant où l'auteur demande au lecteur d'effectuer un acte physique qui demande un déplacement réel.

Je ne me permets aucune réflexion sur l'époque à laquelle ce monument a été construit. M. Sylvestre de Sacy, dans ses savants Mémoires sur les antiquités de la Perse, voyez ces Mémoires à l'article des inscriptions de Kerman-Châh, ne prouve que trop bien que les inscriptions comparées avec l'histoire et avec les traditions des gens du pays sont propres à fixer l'âge de ce monument. (Adrien Dupré, 1807-1809: 261)

En ce qui concerne le destinataire ou l'allocutaire, cela pose une

différence si c'est un lecteur anodin, le lecteur potentiel auquel correspondent les propos précédents ou un lecteur précis à qui s'adresse le récit. Nous avons repéré des cas où le lecteur est ciblé. Lorsque le lecteur est visé, le phénomène de la performativité de l'énoncé jussif peut s'approcher de plus en plus à la forme impérative perçue à l'usage orale. L'exemple suivant, extrait du récit de Rémy Aucher Eloy, dont les lettres s'adressent aux personnes réelles, forment pour lui un dialogue intercalés avec ses proches et collègues. Nous remarquerons comment, dans cette situation, les énoncés performatifs primaires comme «suivez les conseils du docteur Bertoni», «soyez sobre», «aussi ne m'envoyez rien», etc. ainsi que les performatifs explicites comme «Il faudra que vous attendiez la saison des amours» ou «il faut que vous soyez bien sûr de votre santé» se transforment en impératif et prennent une valeur jussive considérable comparable à ce qui se passe dans un dialogue oral:

Voire santé est-elle rétablie? C'est malheureusement une question à laquelle vous ne pouvez pas me répondre ; où me rejoindrait votre lettre? Suivez les conseils du docteur Bertoni, mais surtout soyez sobre, ne mangez pas de viande. Je n'ai pas l'intention de passer par Bouchyr en revenant de Mascate, aussi ne m'envoyez rien. Si vous parvenez à bien dépouiller des oiseaux, gardez-vous de vous en occuper lorsqu'ils seront en mue, vous perdriez votre temps et votre poudre. Il faudra que vous attendiez la saison des amours, où les oiseaux ont toutes leurs plumes. [...] Je vous répète, il faut que vous soyez bien sûr de votre santé. Vous tâcheriez de trouver une caravane. [...] Je suis sur mon départ, et je n'ai guère le temps d'écrire. Donnez de mes nouvelles aux bons pères et à M. Bertoni; dites-leur qu'il me tarde de me retrouver parmi eux. (Rémy Aucher Eloy, 830-1838: 306)

Dans ce cas, les marques personnelles contenues dans les pronoms sont accompagnés par les appellatifs jalonnant les discours comme le récit de J.M. Tancoigneou et celui de Gaspard Drouville qui s'adressent au lecteur en

## 16 Plume 25

utilisant les formules d'appel du type «Madame», «ma bonne amie» ou «cher ami», repris ensuite tout au long du texte par des variantes approchantes:

Nous ne comptons, Madame, rester ici qu'un jour ; mais le roi de Perse, qui se mêle d'astrologie, a fait dire au général que le 4 décembre serait un jour heureux pour l'ambassade, et qu'il l'avait fixé pour notre entrée dans sa capitale. [...] Ma première lettre, Madame, sera datée de la capitale actuelle de la Perse. M. l'ambassadeur n'a pas cru désobéir aux astres, ni à leur auguste correspondant, en expédiant d'avance un officier pour y faire préparer tous les logements nécessaires à la légation. [...] Comme je vous l'ai annoncé, Madame, dans ma lettre précédente, notre marche a été réglée sur les désirs du roi (J.M. Tancoigne, 1819: 182-184)

Ne sois point surprise, ma bonne amie, si tu ne reçois point aussi souvent, à l'avenir, de nouvelles de moi: je ne pourrai guère t'écrire qu'à la fin de juillet, et qui sait encore si la lettre pourra arriver à temps à Téhéran pour le courrier. Enfin ne t'étonne de rien [...] (RémyAucher Eloy, 1830-1838: 305)

Il nous faudra rédiger un dictionnaire français-persan, ouvrage essentiel, analogue à celui que les Anglais ont déjà si excellemment exécuté dans l'Inde. Voilà de beaux projets, cher ami, que je ne me sens pas la force d'exécuter mais j'aime à les croire réalisables. (Adrien Dupré, 1807-1809: 303)

Les appellatifs et leur reprise renforcent l'aspect dialogal du récit en question et transforment l'ensemble des énoncés en une sorte de tour de parole, doté d'une nature fort performative, dont seul le locuteur est au courant du contenu. A l'absence des allocutaires, c'est le lecteur anodin qui s'efforce de remplir les vides énonciatifs avec ses acquis limités obtenus au cours de sa lecture. C'est une tâche qui s'avère plus perturbatrice car, surtout dans le dernier cas, la performativité ciblée du récit, avec tout ce qu'il sous-

entend, met le lecteur dans une situation délicate.

## **2. La pragmatique tropique ou la rhétorique de l'énoncé viatique**

En dépit de la nature monologique du récit de voyage, la structure particulière des textes viatiques a permis l'instauration des couches dialogiques avec un lecteur potentiel, fictif ou réel, dont la présence englobe tout le parcours. Cependant, il est question d'un «pseudo-dialogue» puisque c'est l'énonciateur qui prend en charge le rôle du locuteur et celui de l'interlocuteur. Il s'agit donc d'un procédé ou d'un jeu rhétorique, en ce sens que l'énonciateur rapporte des passages qui sont censés être ceux du lecteur au travers d'un dialogue ou d'une attente imaginés, manifestés surtout à l'aide du futur de valeur modale hypothétique. L'usage de la forme hypothétique resitue le dialogue au moment de la lecture effectif qui a lieu à un temps postérieur de celui de la rédaction. Ce procédé accorde une sorte de légitimité au lecteur potentiel et donne une apparence dialogique plus convaincante au récit:

Avant de décrire le chemin que nous fûmes obligés de suivre [...], vous voudrez peut-être jeter un coup d'œil sur cette vaste partie de l'Asie, à laquelle on peut, comme le font les orientaux modernes, donner le nom de Kurdistan ou le pays des Kurdes, afin d'embrasser sous une désignation générale plusieurs provinces qui, quoique différentes entre elles, ont cependant cela de commun, qu'elles sont soumises à la même influence et assujetties à un même mode de domination. [...] Après avoir indiqué d'une manière générale les diverses classes d'individus qui composent en grande partie l'armée du Chah de Perse, nous jetterons un coup d'œil rapide sur leur discipline, leur solde et leur nombre présumé. Les troupes persanes, lorsqu'elles sont en marche, vivent presque toujours aux dépens du pays qu'elles traversent. (Pierre-Amédée Jaubert, 1805-1806: 315)

Nous voici en Asie ; Dans cette partie du monde, tout est nouveau, la nature et les mœurs. Pour voyager avec fruit, il faudra avoir dans sa tête l'Histoire sainte et profane, ancienne et moderne. Tous les soirs j'écrirai ce que j'aurai remarqué dans la journée, et ce qui nous sera arrivé. Que de choses m'échapperont! Quelquefois ce qu'un autre n'aura pas cherché. (Claude Mathieu comte de Gardane, 1807-1808: 8)

La douane sur les marchandises d'exportation et d'importation est de deux et demi pourcent. Celles en transit ne paient qu'un abbassi par charge (le lecteur trouvera dans l'avant-dernier chapitre). Cet impôt et le droit de péage de *Sahanè* dont je parlerai plus bas, le droit d'un *châhi* dû par les bouchers par chaque tête de bétail, celui d'une demi-piastre *ain* perçu sur la vente des chevaux, et enfin l'impôt de quatre *carapouls* pour le timbre sur chaque pièce de toile teinte ou imprimée. (Adrien Dupré, 1807-1809: 255)

Comme nous l'avons remarqué dans les exemples qui précèdent des passages tirés des récits de voyage de Pierre-Amédée Jaubert, d'Adrien Dupré et celui de Claude Mathieu comte de Gardane, le futur à valeur hypothétique aide à projeter l'auteur dans le temps futur qui coïncide à la chronologie linéaire du texte ou à celle de la lecture.

Certes, la nature informative du récit de voyage est caractéristique du genre. Les lois de discours, de vertu dialogique, caractérisées par Ducrot, sont les suivantes: la loi d'informativité, la loi d'exhaustivité, la loi de litote, les lois associées à la négation, la loi de faiblesse et la loi d'économie. D'après la loi d'informativité proposée par O. Ducrot, «tout énoncé A, s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore A, ou même, éventuellement qu'on s'attendrait plutôt à non-A» (Ducrot, 1972:133). Il faut préciser que cette loi, ne comprend que les contenus posés et non pas les présupposés. Cette loi stipule que la répétition d'un énoncé déjà connu à l'interlocuteur est interdite sauf s'il

s'avère que sa transmission est pertinente, c'est-à-dire qu'elle répond à une exigence d'exhaustivité descriptive ou qu'elle est dotée d'une force argumentative ou d'une intention persuasive. Cette tâche n'est faisable que dans un contexte dialogique (et dialogal) où le locuteur suppose la présence assurée (immédiate ou décalée) d'un interlocuteur pour qui les données qu'ils avancent pourraient s'avérer répétitives, peu convaincantes, aléatoires ou douteuses. L'expression «je le répète» reprise par l'acte illocutoire expositif «je l'affirme» s'avère, dans l'exemple suivant, pertinent et contribue à l'inculcation des données (nouvelles ou précitées) chez le lecteur.

Je t'écris de bien loin, et pourtant je me propose encore de mettre quelques centaines de lieues de plus entre nous deux. Je me rends à Bender-Abassy, je le répète, d'où je m'embarquerai pour Mascate. Je suis bien tenté d'ailleurs jusqu'à l'Indus, dont je serai tout près, j'aurais voulu y arriver en traversant le Béloutchistan, mais il paraît qu'il n'est pas prudent d'entreprendre un pareil voyage. J'y renoncerais donc et me contenterai de visiter en détail les montagnes du golfe Persique. [...] Je n'aurai donc de chances défavorables qu'à Mascate, non seulement j'aurai à éprouver les chaleurs du tropique, mais encore un air très mauvais ; et qu'on dit généralement très dangereux dans les mois de mai et de juin. Or ce qui doit te rassurer, je l'affirme, c'est que j'en parle avant la fin de mars. [...] J'y ai laissé Nicolas qui était hors d'état de me suivre: je ne sais comment il est maintenant. Quant à moi, je le répète et je le certifie, je ne saurais mieux me porter, à l'exception de mes rhumatismes ordinaires. On m'a conseillé un remède qu'on m'a dit infallible. (Rémy Aucher Eloy, 1830-1838: 302)

En effet, la nature du récit de voyage est basée sur un discours adressé, *a priori*, au lecteur potentiel. Cependant, comme il s'agit d'un lecteur, la plupart du temps, fictif, ce n'est pas chose aisée, d'une part à révéler la

présence d'un destinataire et de l'autre, à la repérer dans le texte. Nous remarquons un déplacement rhétorique dans la manière de transmission d'une idée. L'euphémisme peut adoucir la force de prise de parole en utilisant un trope illocutoire interpellant l'allocutaire. Le texte viatique propose un camouflage énonciatif appelé «la pragmatique tropique». L'informativité pragmatique du récit de voyage basée surtout sur le jeu des pronoms personnels dans une pragmatique tropique, construit une forme de préséquence informative adressée à l'allocutaire. Cet euphémisme qui se manifeste au travers de trope illocutoire en s'adressant au co-énonciateur (sous forme interrogative, de locution performative explicite, de nous inclusif, etc.) permet au locuteur de garder la prise de parole tout en simulant une apparence dialogique. Le trope illocutoire est désigné par C. Kerbrat-Orecchioni comme «un *évincement* du contenu primitif par le contenu dérivé» (Kerbrat-Orecchioni, 1986: 76), car surtout les formes interrogative et performative se présentent comme une injonction adoucie ou en tant qu'une formule assertive à la première personne du singulier. La disparition du «je», cédant la place à la deuxième personne exhibée, est donc un trait caractéristique de l'énoncé viatique qui se caractérise par l'effacement du «je» au profit de la deuxième personne du singulier ou du pluriel. Le trope illocutoire propose l'interrogation, par exemple dans la phrase «me permettras-tu?» comme une atténuation d'une phrase injonctive à la deuxième personne qui cache la formule assertive comme «je me permets» qui pourrait paraître trop direct dans un texte de ce genre. Ce choix d'interpellation permet au lecteur de se sentir impliqué dans sa lecture et fait de sorte que l'énoncé soit mieux accepté. Il faut, cependant, tenir en compte que l'emploi démesuré des tropes et des détours linguistiques, quel qu'en soit le but, portera atteinte à la cohésion sémantique ainsi qu'à la cohérence textuelle du récit. Dans les extraits suivants nous remarquerons différentes formes atténuantes qui, tout en cachant la présence dominante du locuteur, utilisent des détours linguistiques pour éviter la forme jussive ou injonctive qui pourrait paraître incongrue dans le contexte:

## Force et portée de l'interpellation directe dans le récit viatique 21

L'enthousiasme qui l'avait saisi l'ayant mis hors d'haleine, il prit quelques instants de repos, après lesquels il chanta une ghazel de Hafez. [...] Qu'il me soit permis de donner ici la traduction littérale de ce morceau très connu. «le printemps et la rose sans le souffle du zéphyr, sans les joues d'une bien aimée, perdent tout le prix.» Aux chants succédèrent de nouvelles danses. Des courtisanes, légèrement vêtues, les exécutèrent au son du tambour de basque. Si comme nous l'avons dit, les lois de la décence étaient peu respectées dans ces ballets, vous me l'accordez, du moins étaient-ils dessinés avec une sorte de grâce, et l'on pouvait y méconnaître les premières règles de l'art. [...]. (Pierre-Amédée Jaubert, 1805-1806: 242)

Permettez-moi de consigner ici une remarque à laquelle j'ai été conduit par l'aspect des limites entre les divers gouvernements et contrée particulièrement: c'est que la division de ces gouvernements a été faite anciennement, de manière à réunir sous l'autorité d'un seul homme un bassin entier ou une partie de bassin telle qu'elle ne pût donner lieu à aucune rive pour le partage des eaux. J'ignore à quel souverain il faudrait faire honneur de cette conception. Mais elle me paraît avoir servi de base à une ancienne division de la Perse qu'ont défigurée plus ou moins d'aveugles faveurs après un certain laps de temps. (Adrien Dupré, 1807-1809: 15)

Ce n'est pas toujours sous forme performative qu'apparaît le trope illocutoire ; des fois, une formule assertive adressée (Anna Jaubert, 1988) de type «tu sais que» dissimule l'autorité locutoire (Anna Jaubert, 1990: 135) de l'énonciateur qui préfère détourner un énoncé comme «je te rappelle que». De même, les énoncés métatextuels comme «si l'on peut s'exprimer ainsi», «rappelons que» ainsi que les interprétations, les explications, les formes commentatives se trouvent dans beaucoup d'occurrences comme un dialogue entre le locuteur et l'allocutaire:

Rappelons que c'était par sa permission expresse que son ministre

nous fit visiter son palais. Le pavillon où il nous reçut est carré et entouré de belles pièces d'eau et de jardins ; mais il est difficile, comme vous le savez, de décrire la richesse et les ornements. Les tapis sont des brocards d'or couverts de broderies d'or relevées en bosse. Des plafonds en cristal, des colonnes en glaces répètent les arbres et les jets d'eau. Les portes sont en mosaïques, travaillées en ébène et en nacre. Autour de son trône d'albâtre, les Grands tiennent des vases d'or et des pipes enrichies de diamants. (Claude Mathieu comte de Gardane, 1809: 59)

Comme dans l'exemple cité ci-dessus, des dialogues se forment en filigrane dans le récit de voyage sans pour autant que la présence du « je » locutif soit prégnante ou encombrante.

### **3. Préséquences et incises appellatives**

La structure dialogique du récit viatique fait que, malgré la forme textuelle monologale du récit, la voix de l'interlocuteur s'exprime toujours par le biais de celle du voyageur-narrateur. Le caractère informatif du récit fait l'usage des lois du discours formulées par O. Ducrot, notamment la prétérition qui aide le locuteur à transmettre tout type de donnée qu'il désire en prétendant qu'il n'a pas besoin de révéler une telle information. Ainsi, cela permet au voyageur-narrateur d'éviter toute transgression éventuelle à la loi d'informativité en utilisant par exemple les formules comme «Je n'ai pas à t'apprendre», «je ne veux pas le dire mais», «sans vouloir le dire / réfuter / nier / contredire / etc.». Cela aide aussi à transmettre une vérité ou une observation sous forme d'allusion ou d'euphémisme. La prétérition se définit à l'aide des signaux et des indicateurs linguistiques comme la ponctuation (les guillemets, les deux points), les figures de style d'appel surtout l'apostrophe et les déictiques énonciatifs, la rupture du récit comme la digression ou l'ellipse, la tournure négative, etc.

Nous retrouvons le même fonctionnement quand le locuteur utilise la

formule comme «tu sais» sans avoir vraiment l'intention d'obtenir une réponse. Cette formule repose donc sur le principe allusif réalisé formellement par l'incomplétude de l'énoncé interrogatif indirect réduit au pronom introducteur. Comme nous en avons parlé antérieurement, nous pouvons très bien créer une équivalence pragmatique entre le syntagme «vous savez» doté du verbe d'attitude propositionnelle conjugué à la deuxième personne du singulier et le syntagme «je vous rappelle» avec un verbe performatif à la première personne. Pour être plus précise, nous pouvons reformuler «tu sais / vous savez» en «je n'ai pas à t' / vous apprendre» (Anna Jaubert, 1990: 35) en tant que présupposé ou comme «contenu implicite linguistiquement marqué, inscrit dans la syntaxe même» (Anna Jaubert, *Ibid.*, p. 197). Voici quelques exemples des récits de Tancoigne, d'Aucher Eloy et de Gardane mettant en scène diverses variantes de la prétérition dont quelques-unes sont respectivement «sans vouloir vous lasser», «Sans vouloir réfuter le dernier de ces historiens», «je n'ai pas à vous l'apprendre que», «Je ne sais pas si je vous ai déjà fait remarquer que», «Je ne veux pas te le dire mais», etc.

Si l'on veut se donner la peine de jeter les yeux sur les Mémoires du chevalier Chardin, sans vouloir vous lasser, et de comparer le tableau qu'il fait d'Ispahan et de ses environs, avec celui tracé par M. Picault dans son Histoire des révolutions de la Perse, on aura une idée exacte des calamités qui ont pesé sur toutes les parties de ce malheureux pays pendant plus d'un siècle. Sans vouloir réfuter le dernier de ces historiens sur les causes de cette dépopulation extraordinaire, je dirai seulement qu'outre les guerres civiles qui commencèrent sous le règne de Schah-Hasseim et qui continuèrent sous celui des Afgans, de Nadir-Schah [...] il se fit encore à différentes époques des émigrations considérables, surtout vers la fin du règne de Nadir Schah lorsqu'il commença à se livrer à cette malheureuse soif de l'or. (J.M. Tancoigne, 1819: 76)

Nous ne comptons, vous savez Madame, rester ici qu'un jour ; mais, je n'ai pas à vous l'apprendre que le roi de Perse, qui se mêle d'astrologie, a fait dire au général que le 4 décembre serait un jour heureux pour l'ambassade, et qu'il l'avait fixé pour notre entrée dans sa capitale. (Ibid.: 182)

Je ne sais pas si je vous ai déjà fait remarquer que chez le Grand Vizir et les ministres, les affaires de la plus haute importance se discutent non dans le secret du cabinet, mais dans un appartement toujours ouvert. (Claude Mathieu comte de Gardane, 1809: 60)

Tu sais, j'y renoncerais donc et me contenterais de visiter en détail les montagnes du golfe Persique. [...] Je ne veux pas te le dire mais je n'aurai donc de chances défavorables qu'à Mascate, non seulement j'aurai à éprouver les chaleurs du tropique, mais encore un air très mauvais ; et qu'on dit généralement très dangereux dans les mois de mai et de juin. Or ce qui doit te rassurer, c'est que j'en partirai avant la fin de mars. (Rémy Aucher Eloy, 1830-1838: 302)

Hier nous avons fait neuf lieues pour gagner Hérman-Khâné, beau village fortifié. Les habitants firent quelques difficultés avant de nous recevoir chez eux, et notre mihmandar crut devoir user des droits de sa charge, en leur faisant administrer la bastonnade. [...] C'est ainsi qu'on respecte les droits les plus précieux de l'homme, dans les pays soumis au despotisme. Je n'ai pas à vous les raconter mais si je vous instruis, Madame, de ces détails, c'est parce que je les crois utiles à la connaissance que je veux acquérir, et vous communiquer du peuple que nous visitons ; tout ce qui vient aux lois d'un pays me semble digne de nous intéresser. Si les hommes font les lois, celles-ci font aussi les hommes, et le caractère de ces derniers se ressent toujours de leur bonne ou de leur mauvaise influence. (J.M. Tancoigne, Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie au cours d'un voyage fait en 1819, p. 170)

L'emploi de la prétérition fait partie des tropes illocutoires qui permettent de ne pas prendre l'entière responsabilité de ses propos en passant sous silence quelque chose dont le voyageur parle néanmoins. Dans les exemples ci-dessous,

Ne sois point surprise, ma bonne amie, je l'ai déjà dit mais je le répète, si tu ne reçois point aussi souvent, à l'avenir, de nouvelles de moi: je ne pourrai guère t'écrire qu'à la fin de juillet, et qui sait encore si la lettre pourra arriver à temps à Téhéran pour le courrier. Enfin ne t'étonne de rien [...] j'ai un désir immodéré de vous revoir toutes les deux, de vous faire oublier les chagrins que je vous cause, mais en vérité, dans votre intérêt, croyez-le bien. 319 J' t'avais écrit à Chiraz une lettre qui t(aurai beaucoup alarmée ; je t'y donnais de fort mauvaises nouvelles sur ma santé, heureusement j'ai retrouvé ma lettre à Ispahan, aucune occasion ne s'étant présentée pour la faire partir. (Rémy Aucher Eloy, 1830-1838: 305)

Comme la terre était couverte de neige et que durant l'hiver les Kurdes sont, ainsi que je l'ai dit et je le répète, renfermés dans les villages, à la rigueur j'aurais pu voyager sans escorte. (Pierre-Amédée Jaubert, 1805-1806: 123)

la contre-prétérition (Bernard Dupriez, 2003:360) qui se manifeste dans les séquences analeptiques, permet au voyageur d'assurer qu'il a déjà dit quelque chose mais qu'il veut, malgré tout, le répéter. C'est une méthode habile de ne pas transgresser la loi d'informativité.

Parfois, l'auteur du récit viatique manifeste son intention de communiquer, par l'emploi des énoncés performatifs. Ceux-ci sont, selon Benveniste, «des énoncés où un verbe déclaratif-jussif à la première personne du présent est construit avec un dictum [...] puisque l'énonciation expresse en est indispensable pour que le texte ait qualité de performatif.» (Benveniste, 1966, p. 271) Il considère qu'«Un verbe quelconque de parole, même le plus commun de tous, le verbe *dire*, est apte à former un énoncé

performatif si la formule: *je dis que...*, émise dans les conditions appropriées, crée une situation nouvelle... De cette condition en résulte une autre. L'énoncé performatif, étant un acte, a cette propriété d'être *unique*. Il ne peut être effectué que dans des circonstances particulières, une fois et une seule, à une date et à un lieu définis. Il n'a pas valeur de description ni de prescription, mais, encore une fois, d'accomplissement...» (*Ibidem*) Ils servent alors la fonction phatique du langage. Ces énoncés performatifs se réduisent parfois à des incises qui n'ajoutent pas un élément nouveau au contenu du message mais sont utilisées dans le discours pour des intérêts personnels (augmenter sa crédibilité, attirer la confiance du lecteur, etc.). L'auteur du récit viatique adopte alors une stratégie d'adresse par laquelle il invite le lecteur à se reporter à un passage précédent de son énoncé. Cette forme d'interpellation mise en incise, est surtout utilisée dans les discours d'adresses analeptiques ou proleptiques. Dans le premier cas, la séquence analeptique renvoie le lecteur à un passage antérieur de son énoncé dans le but d'inciter la répétition d'une séquence précitée et de légitimer la réinsertion thématique d'un contenu itératif. Cette méthode incite une relecture thématique qui va, à la base, à l'encontre d'une succession chronologique. Le temps verbal utilisé dans les discours analeptiques est majoritairement le passé composé. Celui-ci symbolise l'accomplissement d'un fait et se trouve en récurrence dans les formules figées comme «dont je t'ai déjà parlé» ou «comme je te l'ai déjà dit»:

Le chah-zadèh Abbas-Mirza, c'est-à-dire, le prince dont il a été question à la fin du chapitre précédent, est le deuxième fils du roi de Perse aujourd'hui régnant. Sa mère était de la tribu des Cadjars, de laquelle sort la dynastie actuelle. [...] Aux chants succédèrent de nouvelles danses. Des courtisanes, légèrement vêtues, les exécutèrent au son du tambour de basque. Si comme nous l'avons dit, les lois de la décence étaient peu respectées dans ces ballets, du moins étaient-ils dessinés avec une sorte de grâce, et l'on pouvait y méconnaître les

## Force et portée de l'interpellation directe dans le récit viatique 27

premières règles de l'art. [...]Après trois jours de marche nous parvînmes à un iman-zadeh. On nomme ainsi des espèces de chapelles qu'on rencontre fréquemment dans toute la Perse. Celle dont je viens de parler se trouve dans le désert, à deux parasanges de Téhéran. (Pierre-Amédée Jaubert, 1805-1806: 258)

Sur les 50 000 familles, dont on a parlé, un quart ou à peu près est actuellement soumis au gouvernement persan. [...] Les Turkmens, comme on l'a dit, sont dans un état habituel de guerre avec les Persans. Semblables à tous les peuples voleurs, c'est surtout le butin qu'ils cherchent. Ils réduisent leurs prisonniers en esclavage. J'ai cherché à connaître, indépendamment de toute prévention, quel était le sort des esclaves. Il paraît que les cinq ou six premiers mois, on leur inflige de mauvais traitement pour les obliger à se procurer le prix de leur rançon. [...] J'estime la direction depuis Sabzavar à l'Ouest ¼ de Neychabour, bâti, comme l'on a dit, au milieu d'une vaste plaine, est une ville de 2000 maisons. Les murailles ressemblent à celles de Sebzévar, mais elles sont en moins mauvais état. La tradition fait remonter au règne de Tamerlan l'époque où la ville fut ruinée le plus récemment. On suppose qu'un pareil événement a eu lieu au temps de Salomon, et les habitants débitent à ce sujet les histoires les plus ridicules. (Adrien Dupré, 1807-1809: 44)

Lorsque les rois tenaient leur cour à Sutanié, cette ville, s'il faut en croire les Persans, n'avait pas moins de dix lieues de tour et passait pour une des plus grandes et des plus peuplées de l'Asie. Ce n'est plus aujourd'hui, comme je viens de vous le dire, qu'un triste village d'une quarantaine de maisons à moitié creusées dans la terre. [...] Nous avons fait en cinq jours la route de Kasbinn à Téhéran. Nous sommes dans cette dernière ville depuis le 4 de ce mois. Comme je vous l'ai annoncé, Madame, dans ma lettre précédente, notre marche a été réglée sur les désirs du roi. (J.M. Tancoigne, 1819:184)

En quittant Tauris, Madame, nous nous sommes séparés de notre

mihmandar Ibrahim-Agha, dont je vous ai plusieurs fois parlé. Il n'était étranger ni à nos mœurs ni à nos usages ; il avait voyagé dans plusieurs contrées d'Europe, il parlait passablement la langue allemande, que possède aussi notre ambassadeur. (Ibid.: 164)

Le nom de Feth-Aly signifie victoire d'Aly. Le prince de qui nous parlons le prit en montant sur le trône. Jusqu'alors il s'était appelé Baba-Khan. (Pierre-Amédée Jaubert, 1805-1806: 275)

Une cérémonie qui diffère peu de celle qu'on vient de décrire, a lieu, dit-on, dans l'intérieur du harem. Dès l'aube du jour, et après la prière, les femmes, au nombre de plus de trois cents, se réunissent dans un vaste jardin pour saluer le roi. (Ibid.: 270)

De l'autre côté, les prolepses ou les séquences proleptiques, relevant de l'acte illocutoire ou les promissifs (comme promettre, faire vœu de, garantir, parier, jurer de) promettent au lecteur ce qu'il va découvrir ultérieurement dans sa lecture linéaire. Cette formule de promesse est à l'usage afin de rendre le récit plus intéressant à lire et surtout pour que le lecteur y accroche et qu'il continue à lire. Il est donc logique que le temps verbal utilisé pour les adresses proleptiques soit le futur proche ou le futur simple:

Je vais, Madame, suivant mon usage, vous rendre compte des principales circonstances de notre entrée et de notre séjour dans cette ville. [...] Ma première lettre, Madame, sera datée de la capitale actuelle de la Perse. M. l'ambassadeur n'a pas cru désobéir aux astres, ni à leur auguste correspondant, en en expédiant d'avance un officier pour y faire préparer tous les logements nécessaires à la légation. (J.M. Tancoigne, 1819: 183)

Feth-Ali-Châh est âgé de quarante à quarante-cinq ans. Sa figure est belle est majestueuse ; et de grand yeux noirs, surmontés de sourcils épais, sont loin de donner à sa physionomie cette expression dure et farouche qu'on s'attend à trouver dans un monarque asiatique. Il porte une longue barbe qui lui tombe jusqu'à la ceinture. C'est une beauté

## Force et portée de l'interpellation directe dans le récit viatique 29

remarquable chez les Persans, et qui a souvent inspiré les muses du pays. Le roi protège et encourage, par ses libéralités, les savants et l'on dit qu'il n'est pas étranger lui-même à la poésie. Je vous parlerai plus d'une fois encore, Madame, d'un souverain qui mérite, sous tous les rapports, d'attirer les regards de l'étranger. Je suis, etc. (Téhéran, le 15 décembre 1807) (*Ibid.*: 201)

Comme c'est toujours aux bains qu'on se fait teindre la barbe et les cheveux, je décrirai ici la manière de le faire; elle est extrêmement simple, et loin d'avoir les funestes résultats des drogues que les charlatans de Londres et de Paris vendent au poids de l'or. (*Ibid.*: 111)

Le mariage parmi les Kurdes est précédé de fiançailles qu'ils célèbrent avec autant d'appareil que les noces. [...] Nul d'entre eux ne peut, quels que soient son rang et son âge, se marier sans le consentement de ses parents: le trait suivant en fournira la preuve, il montrera combien à cet égard l'autorité paternelle est grande dans le Kurdistan, et fera voir aussi à quel degré les Kurdes portent le respect pour le malheur. (Pierre-Amédée-Émilien-Probe Jaubert, 1805-1806: 117)

Quant à l'amour propre, un Turk exaltera la grandeur, la puissance, la magnificence ottomane. Jamais il ne manquera de dire que la justice divine s'est manifestée en donnant au Musulmans la plus belle partie de la terre. Le Persan vantera la beauté, la fertilité des jardins de Chirâz, les fruits délicieux, de Yezd et les monuments, *noussfi djehân*, moitié de l'univers. (*Ibid.*: 362)

### Conclusion

Le récit viatique étant doté de variantes apostrophiques ainsi que de balises morphosyntaxiques apparaît comme un «genre littéraire aux formes hétéroclites» (Gannier, 2001: 91). A l'aide du concept de l'appareil énonciatif conçu par Charaudeau, la conduite allocutive de l'énoncé et la fonction conative du langage ont été analysées dans notre étude. On pourrait

dire que le rôle du performatif primaire dans le récit de voyage donne lieu à une double interprétation. Dans notre corpus viatique, vu le caractère fictif et chronologiquement décalé du texte, l'impératif ayant une valeur illocutionnaire promissive, prend le dessus par rapport à sa valeur jussive ou exercitive. Cela renforce cette hypothèse que l'on se trouve face à un pseudo-dialogue et non pas à un contexte dialogal à proprement parler. Par l'intérêt que nous avons porté aux procédés mis au point par l'énonciateur pour feindre un univers dialogal, nous avons repéré les formes morphosémantiques de l'apparition du souci d'informativité et d'exhaustivité de l'auteur voyageur. Cela implique que le locuteur prenne comme avéré la présence de l'allocutaire. Les incises et les préséquences grâce auxquelles nous nous rendons compte de l'intention de la communication du locuteur sont donc abondamment mises en œuvre dans le récit. Cette analyse montre que les destinataires des récits viatiques sont fermement mêlés aux textes en tant que co-énonciateurs. Le caractère du récit ainsi que les stratégies employées, ciblent un lectorat potentiel mais font de sorte qu'il s'approche de plus en plus du locuteur et subséquemment de l'univers référentiel. La superposition des points temporels surtout celle du présent de l'indicatif mettant en scène la simultanéité entre le temps de la narration principale et celui de l'énonciation, contribue de plus en plus à ce rapprochement interlocutif.

### **Bibliographie**

- BENVENISTE Emile, (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- CHARAUDEAU Patrick, (1983), *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette
- DUCROT Oswald., (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann
- DUPRIEZ Bernard, (2003), *Gradus: Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, 10/18 (Union générale d'éditions)

- HAMON Philippe, (1981), *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette Université
- JAKOBSON Roman, (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- , (1970), *Linguistique et poétique*, in *Essais de linguistique générale*, Paris, Seuil
- JAUBERT Anna, (septembre 1988), «L'Énonciation réflexive en première ligne, dessin de l'acte de parole», *Langue française*.
- \_, (1990), *La Lecture pragmatique*, HU Linguistique, Paris, Hachette Supérieur.
- KERBERAT-ORECCHIONI Catherine, (2012), *L'implicite*, Paris, Colin, 1986.
- \_, (1990), *Les interactions verbales*, vol. I et II, Paris, A. Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, (2004), *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, A. Colin.
- GANNIER Odile, (2001), *La littérature de voyage*, Paris, coll. thèmes et études, Ellipses.
- PHILIPPE Gilles., (2005), «Existe-t-il un formel de la fiction?», in D. Denis et A. Jaubert, *Des procédures de fictionnalisation, Le français moderne*
- TODOROV Tzevan, *Les Morales de l'Histoire*, Pluriel, 1997
- VINSON David, «"Napoléon en Perse": genèse, perspectives culturelles et littéraires de la mission Gardane (1807-1809)», *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2009/4 (Vol. 109)
- VOISIN Jean-Claude, (juin 2015), *L'Iran si loin, si proche*, Paris, Riveneuve

### **Corpus**

- Dupré Adrien, *Voyage en Perse fait dans les années 1807-1809*.
- Eloy Rémy Aucher, *Relation de voyage en Orient fait en 1830-1838*.
- Gardane Claude Mathieu comte de, *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse effectué en 1807-1808*.
- Jaubert Pierre-Amédée, *Voyage en Arménie et en Perse effectué en 1805-1806 accompagné par Notice sur le Ghilan et le Mazandéran de Camille-Alphonse Trézel*.
- Tancoigne J.M., *Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie au cours d'un voyage fait en 1819*.